Image not found or type unknown

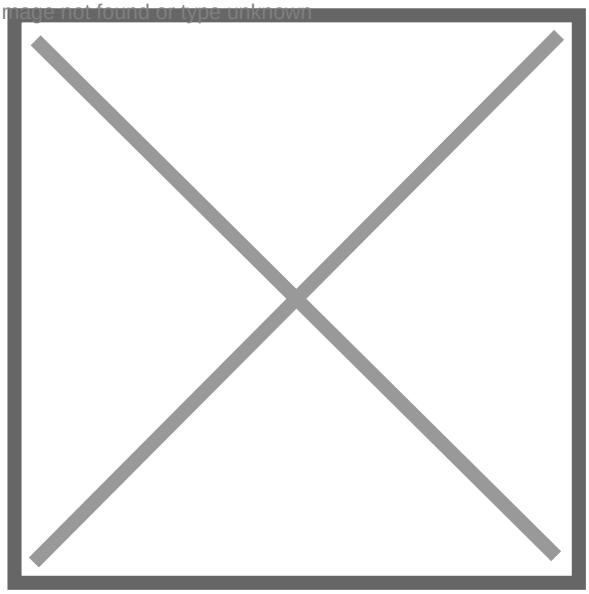

Accident lors d’une sortie scolaire

Par **Juju60**, le **30/06/2021** à **14:14**

Bonjour,

Je me permets de vous ecrire car j’aimerai savoir si mon soucis « mérite » de faire appel à un avocat ou si ça sert à rien:

J’ai 35 ans, à l’âge de 12 ans, lors d’une sortie scolaire au collège, j’ai eu un accident avec un vélo prêté par l’établissement. Ma mère avait a cette époque souscrit à une assurance scolaire auprès de la MAE.
J’ai fait une lourde chute, en descente, seule.
Mes dents (celles de devant) ont été fortement touchées, déchaussées, cassées.
A l époque j’ai dû être hospitalisée et passer au bloc opératoire afin d’essayer de réparer les dégâts. Je m’en souviens comme si c’était hier.
J’ai eu également une cicatrice au menton car j’ai dû être recousue. Cette cicatrice est toujours visible.
J ai eu de nouveaux soins vers l’âge de 20 ans, me permettant d’éviter la pose d’implants aussi jeune.
Les soins m’ont permis de rallonger la vie de mes dents de 10 ans. (J ai en ma possession les documents décrivant l’état de mes dents après l’accident)
A 31 ans, mes dents ont commencé de nouveau à se déchausser. J’ai enfin eu le courage de poser des implants (avec greffe d’os, greffe de gencive et j’en passe)
. Ces soins m’ont couté très chers (environ 10 000e).
J’ai essayé de contacter la MAE pour demander une prise en charge , mon dentiste pouvant attester que les soins sont liés à ma chute de l époque.

Ils ont refusé catégoriquement, prétextant que les implants auraient dû être posé avant mes 21 ans, que cela figurait dans le contrat. J’ai dû faire un crédit pour me payer mes soins.

Est-ce la peine de faire appel à un avocat ?

Merci beaucoup

Justine

Par **Zénas Nomikos**, le **30/06/2021** à **16:30**

Bonjour,

si la somme en jeu est de 10 000€ il vaut la peine de faire appel à un avocat.

Vous pourriez aussi contacter le médiateur de la consommation pour essayer de trouver un compromis avec la société d'assurance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés